



## Halte garderie



Chers parents et nouveaux résidents,

Dans le cadre de la politique familiale municipale, la Ville de Maniwaki, en collaboration avec la Maison de la famille, offrira à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 un service de halte-garderie (répit aux parents).

Cette entraide découle du plan d'action de la politique familiale municipale et s'adresse aux parents qui résident sur le territoire de la Ville de Maniwaki, qui ont un enfant âgé entre 0 à 5 ans. Ce service est offert sous forme de 3 blocs de 3 heures chacun et sera valide pour un an à partir de la première date d'utilisation.

Aux fins d'inscription et pour connaître les heures d'ouverture du service Halte-garderie, je vous invite à communiquer avec la Maison de la Famille. Les frais du service de halte-garderie seront défrayés en totalité par la Ville de Maniwaki.

Endroit : La Maison de la Famille  
224, rue Notre-Dame  
Maniwaki (Québec) J9E 2J5

Téléphone : 819-441-0282

Personnes-ressources : France Filion

Heureuse de vous offrir ce service Halte-garderie, la Ville de Maniwaki, souhaite que ce répit vous soit bénéfique.

